



Société d'assurance des chambres
de commerce du Canada

Rapport annuel à l'intention des titulaires de polices 2020 – 2021

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Alors que la pandémie de COVID-19 persiste, les petites entreprises, qui constituent une grande partie du portefeuille du Régime d'assurance collective des chambres de commerce^{MC}, font face à des défis constants. Les chambres de commerce et le Régime des chambres de commerce continuent d'aider la collectivité des petites entreprises qui luttent pour se rétablir. Dans cette optique, en tant que président, je suis heureux de vous présenter ce rapport annuel 2020-2021.

Le Régime est régi selon les fondements de la Société d'assurance des chambres de commerce du Canada (SACCC), qui se compose de deux représentants de chaque région du pays. Le Conseil d'administration représente activement vos intérêts en évaluant l'orientation du Régime et en examinant les améliorations apportées pour assurer sa durabilité et sa valeur.

Johnston Group est l'administrateur du Régime des chambres de commerce, reconnu comme l'une des sociétés les mieux gérées au Canada chaque année depuis 2001. Il gère les activités quotidiennes du Régime, de la facturation au traitement des demandes de remboursement, en passant par la prestation d'un soutien de la plus haute qualité. Cette année, l'entreprise a également été nommée l'un des meilleurs petits et moyens employeurs du Canada (*Canada's Top Small & Medium Employers*) et l'un des meilleurs employeurs du Manitoba (*Manitoba's Top Employers*).

L'objectif du programme « Virage écologique » était de réduire l'utilisation du papier, mais la pandémie a nécessité le passage au numérique plus rapidement que prévu. Tous les livrets, certificats et cartes de prestations des employés sont maintenant fournis sous forme numérique, à moins qu'ils ne le demandent expressément. En juillet, nous avons lancé l'inscription en ligne pour les entreprises, ce qui permet d'ajouter sans papier des employés à leur régime et de s'assurer que les employés sont simultanément inscrits au portail *mes-avantages*^{MC} pour leur propre gestion des avantages sociaux en ligne. En outre, presque tous les formulaires administratifs peuvent désormais être signés à l'aide d'une signature électronique, ce qui réduit encore les transactions sur papier. Le passage à l'électronique a permis de réduire considérablement les coûts d'exploitation, mais surtout de diminuer l'impact de la production de papier sur l'environnement.

En collaboration avec notre partenaire TELUS, nous avons lancé un programme amélioré d'interchangeabilité des médicaments génériques. Dans le cadre d'une stratégie à l'échelle de l'industrie, TELUS gère maintenant une liste centralisée de médicaments génériques interchangeables, de sorte qu'ils ne sont plus soumis à des règles provinciales variables, ce qui favorise davantage la viabilité des régimes d'assurance médicaments.

En réponse à la pandémie, le Régime des chambres de commerce a protégé les entreprises et leurs employés en supprimant temporairement la période d'attente pour les prestations d'indemnité hebdomadaire lorsqu'elles sont dues au COVID-19 ou à un ordre officiel de quarantaine. En avril, mai et juin, nous avons procédé à des rajustements de réduction de primes pour les garanties de soins dentaires et d'assurance soins médicaux complémentaire. Ces mesures, et bien d'autres, ont constitué un investissement dans nos participants.

Le taux des mesures prises au renouvellement n'a été que de 3,1 %, poursuivant ainsi la tradition de plus de 10 ans du Régime consistant à prendre des mesures de renouvellements inférieurs à 6 % et une stabilité des taux bien nécessaire. La moyenne des mesures de renouvellement a été de 4,2 % au cours des cinq dernières années et de 3,8 % au cours de la dernière décennie.

La COVID a été un défi pour la communauté des affaires et, à son tour, pour le Régime des chambres de commerce. Mais notre objectif a toujours été simple : offrir un soutien inégalé aux participants de notre Régime dans une période d'adversité et de besoin sans précédent. Le Régime des chambres de commerce repose sur des bases financières solides et l'expérience globale de l'année a répondu aux attentes. De nouvelles ressources sont en cours de recherche et de développement afin d'améliorer l'expérience utilisateur, de simplifier davantage le processus de demande et de fournir des ressources supplémentaires aux propriétaires d'entreprises.

Merci d'avoir choisi le Régime d'assurance collective des chambres de commerce et d'être membre de votre chambre de commerce locale.



Chuck Davidson | Le président

**Le Régime des
chambres de
commerce repose sur
des bases financières
solides et l'expérience
globale de l'année a
répondu aux attentes.**

Primes en vigueur selon la région (au 1^{er} avril 2021)

		Entreprises	Employés
Provinces de l'Atlantique	48 088 662 \$	3 744	20 397
Alberta	65 704 637 \$	4 740	22 256
Colombie-Britannique	104 242 157 \$	8 688	41 054
Manitoba	21 803,722 \$	1 759	8,307
Ontario	112 097 719 \$	8 707	40 600
Québec	53 261 766 \$	1 941	17 910
Saskatchewan	34 545 253 \$	2 716	13 773
	439 743 916 \$	32 295	164 297

Demandes de règlement remboursées

Assurance vie	419
Invalidité de courte et de longue durée	1 646
Soins médicaux	3 331 643
Soins dentaires	217 877



Directrices et directeurs de la Société d'assurance des chambres de commerce du Canada

Alberta

Jack Grant, Cochrane
Ken Kobly, Edmonton

Colombie-Britannique

Michael Hind, Coquitlam
Scott Johnston, Langley

Ontario

Bob Armstrong, Lindsay
Debbi Nicholson, Sudbury

Saskatchewan

Steve McLellan, Regina
Randy Beattie, Regina

Provinces de l'Atlantique

Sheri Somerville, Windsor, N.-É.
David Hooley, Charlottetown,
Î.-P.-É.

Manitoba

Paul Holden, Winnipeg
Chuck Davidson, Winnipeg
Président

Québec

Jean-Guy Delorme, Montréal
Dominique Laverdure, Québec

Winnipeg

Loren Remillard, Winnipeg
Shelley Morris, Winnipeg
Secrétaire-trésorière